

SwissLife ESG Dynapierre Part P

REPORTING MENSUEL AU 30/11/2022

Code ISIN FR0013219722



Indicateurs clés

Actif Net Total (en €)	1 124 620 172,32
Actif Net Actions (en €)	407 773 180,49
VL Actions (en €)	1 111,63
Dividende 2022 (en % rapporté à la VL du 31/12/2021)	1,04

Performances glissantes dividendes réinvestis*

1 mois	-0,80 %
YTD	-2,88 %
1 an	-2,74 %
3 ans*	-0,07 %
5 ans*	2,08 %
Depuis la création*	2,72 %

Volatilité du portefeuille annualisée

1 an	2,96 %
3 ans	2,36 %
5 ans	2,33 %

Patrimoine immobilier

Nombre d'actifs	45
-----------------	----

* annualisée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Caractéristiques de la part P

Code ISIN	FR0013219722
Forme juridique	SPPICAV
Date de création de la part	15/11/2016
Société de gestion	Swiss Life Asset Managers France
Dépositaire	Société Générale
Effet de levier en % (Loan to Value)	13,51%
Durée de placement recommandée	8 ans minimum
Valorisation	Bi-Mensuelle
Dividende	Versement annuel
Conditions de souscription/rachat	Ordre J avant 12h
Frais de gestion/fct prélevés en 2021	1,30% TTC (actif net)
Frais d'exploitation immobilière en 2021	0,15% TTC (actif net)
Valeur IFI 2021 (résidents)	411.82
Valeur IFI 2021 (non résidents)	267.86
Commission de souscription - acquise (taux actuel appliqué)	3%
Commission de souscription - non-acquise	3% maximum
Commission de rachat - acquise	néant
Commission de rachat - non-acquise	néant

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



« Cet OPCI majoritairement investi directement ou indirectement en actifs immobiliers physiques présente un risque moyen de perte en capital, soit un niveau 4. La catégorie de risque actuel associé à cet OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital »

EDITO

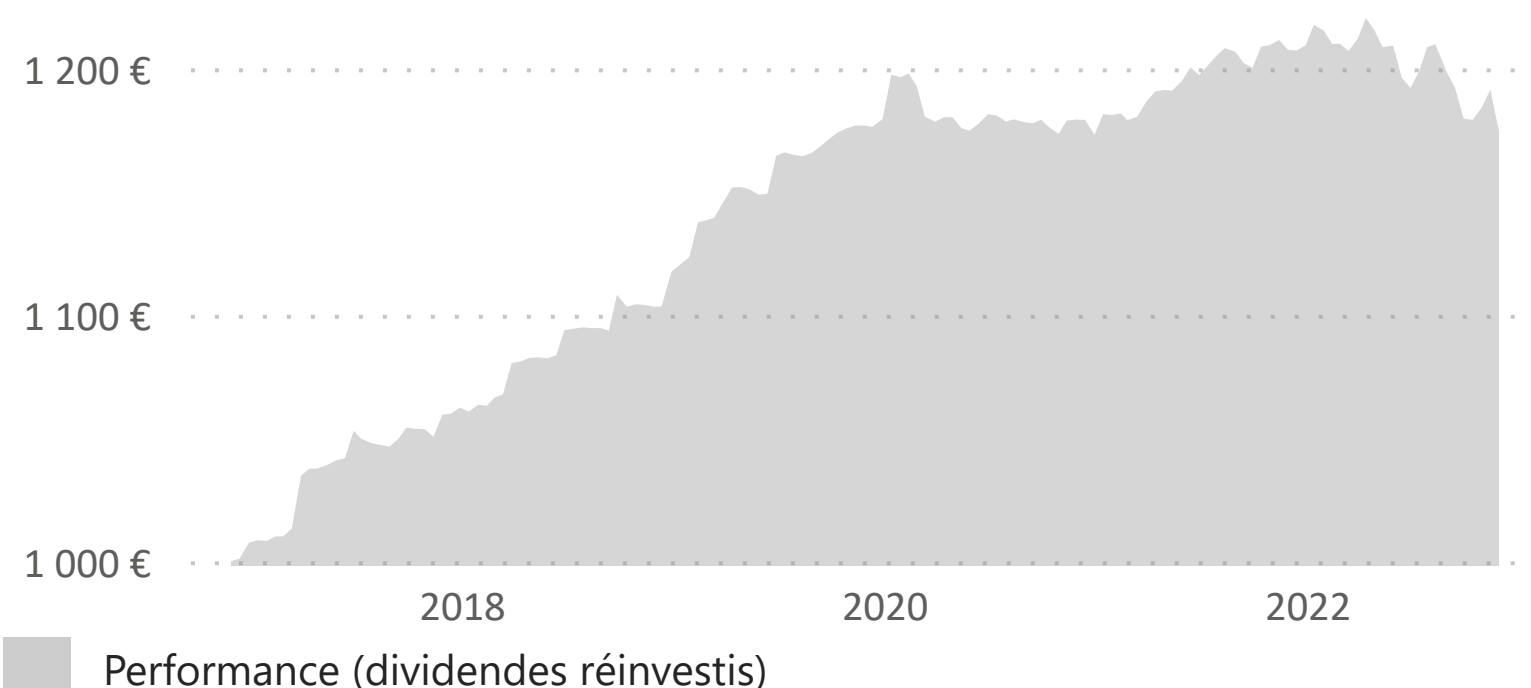
Le positionnement agressif de la Réserve Fédérale américaine de rigueur depuis plusieurs mois dans ce contexte inflationniste et principal vecteur de la forte volatilité observée sur les marchés financiers depuis le début de l'année demeure au cœur des discussions. Suite au discours du président de la FED Jerome Powell du 30 novembre dernier au Brookings Institute, les marchés sont désormais dans l'anticipation d'un pivot de la banque centrale américaine pouvant indiquer un ralentissement prochain des hausses de taux directeurs.

En Zone euro, le constat est similaire suite à la conférence de presse donnée par la BCE en octobre dernier ayant laissé transparaitre que le strict resserrement de la politique monétaire pourrait lui aussi ralentir, et l'impact a été immédiat avec une détente des taux longs observée notamment sur l'Allemagne et la France. Les marchés actions ont par ailleurs également bien réagi sur le mois de novembre avec un beau rebond observé sur les principaux indices boursiers dans l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes.

D'un point de vue immobilier, le marché Paris/Ile-de-France dont est majoritairement composé ESG Dynapierre, soit à hauteur de 64,18% de son portefeuille, continue d'enregistrer des volumes d'investissements en augmentation par rapport à 2021 à hauteur de +22% au 3e trimestre 2022 comparé au 3e trimestre 2022. Un léger recul semble toutefois se préciser sur le second semestre 2022 en raison du poids de la hausse des taux directeurs sur la capacité des principaux acteurs à se financer en vue de réaliser des acquisitions.

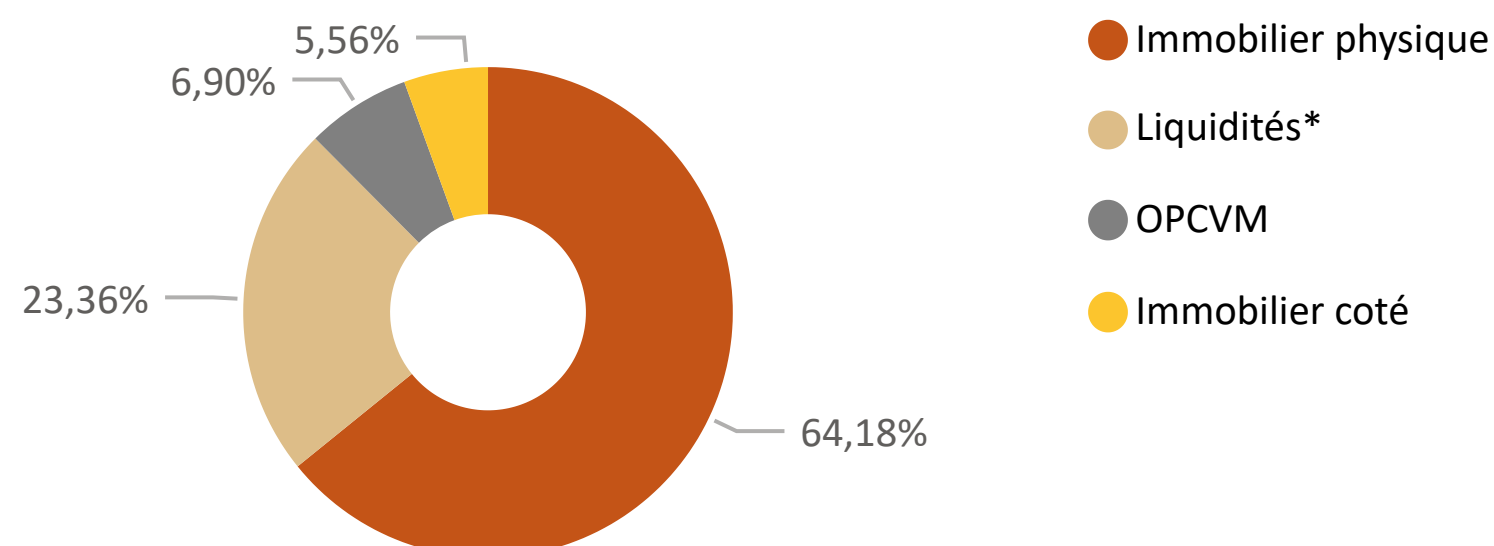
La performance dividendes réinvestis au mois de novembre pour la part P s'élève à -2,88%.

Evolution de la performance dividendes réinvestis depuis la création (30/06/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

Répartition du portefeuille (en % de l'Actif Brut Total)



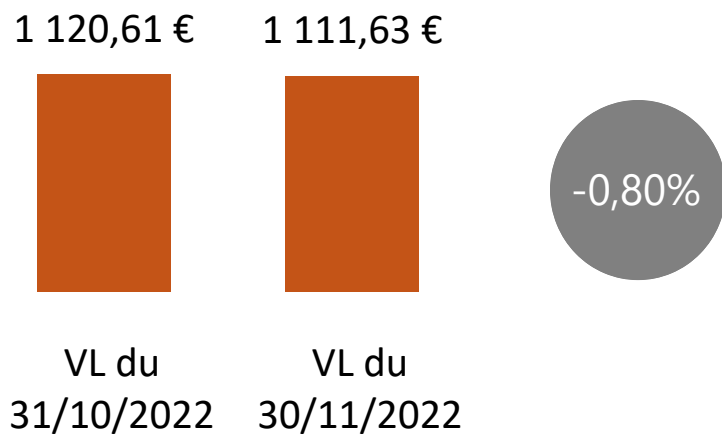
Objectif/Limites

Immobilier coté	9% (maximum)
Immobilier physique	51-65%
Liquidités*	10% (minimum)
OPCVM	30% (maximum)

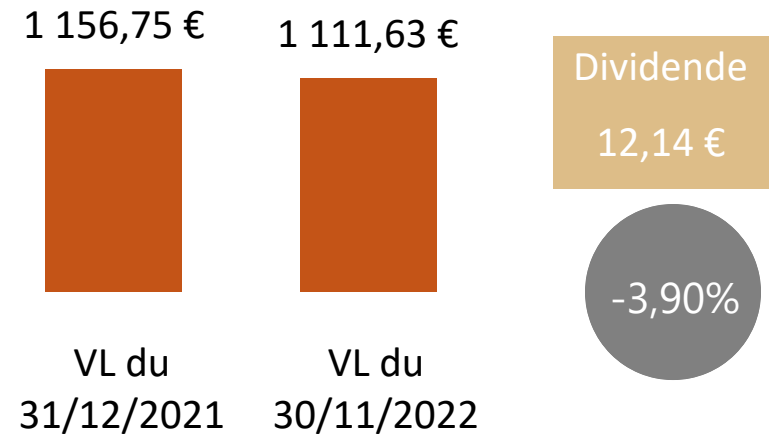
*et autres actifs circulants

Evolution de la VL et historique des dividendes versés

Sur un mois

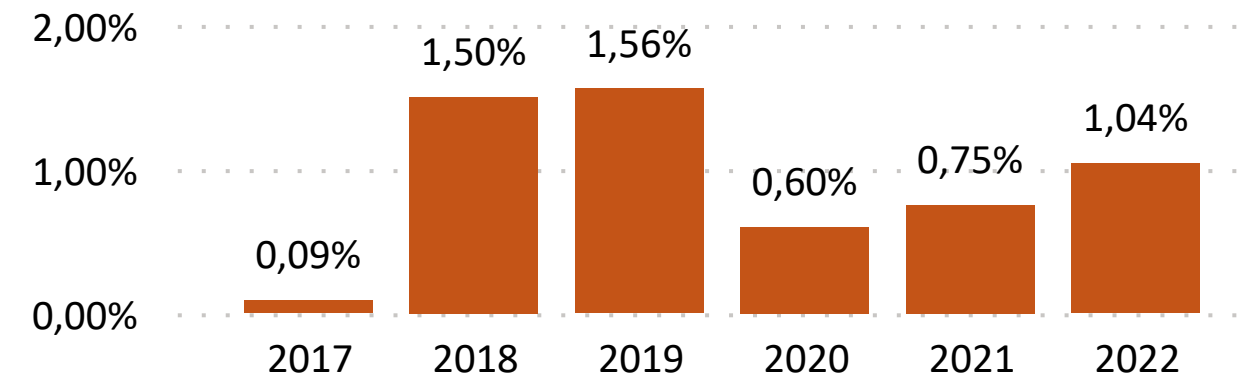


Depuis le début de l'année



Historique des dividendes versés

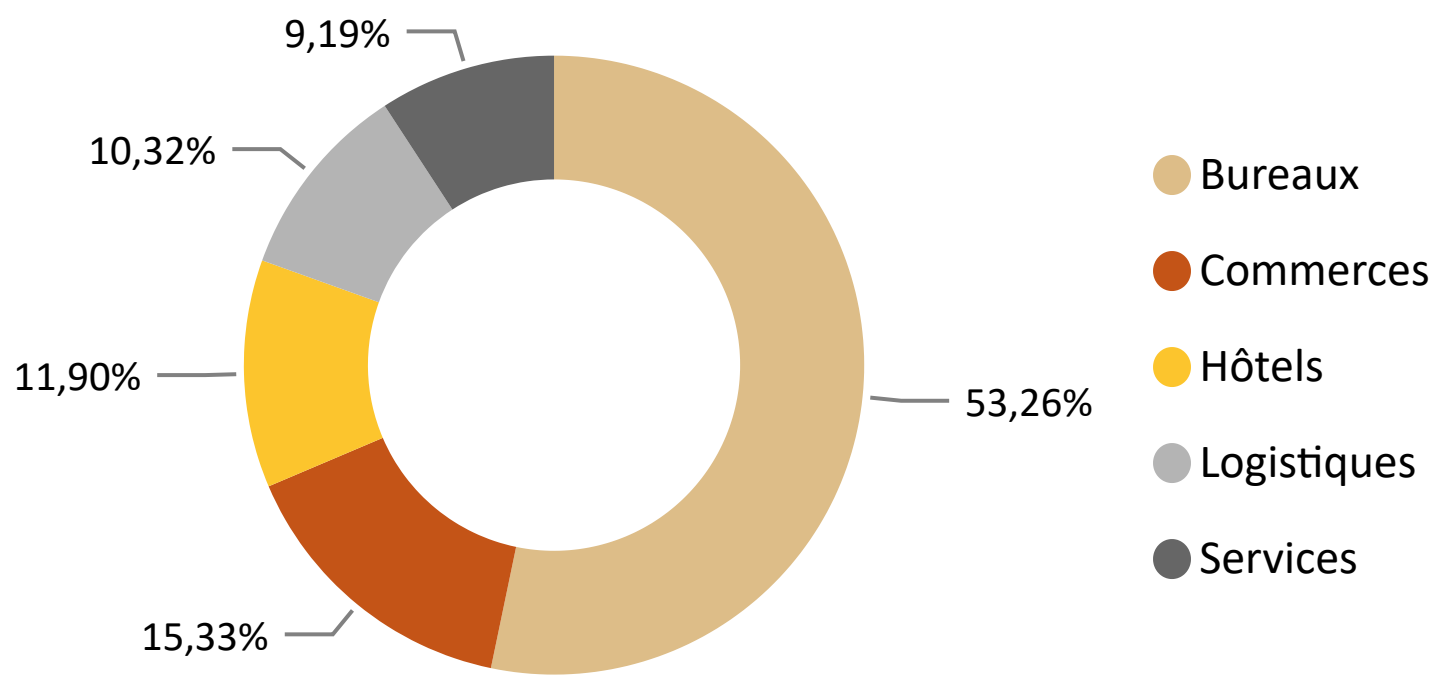
(en % rapporté à la VL au 31/12 de l'année précédente)



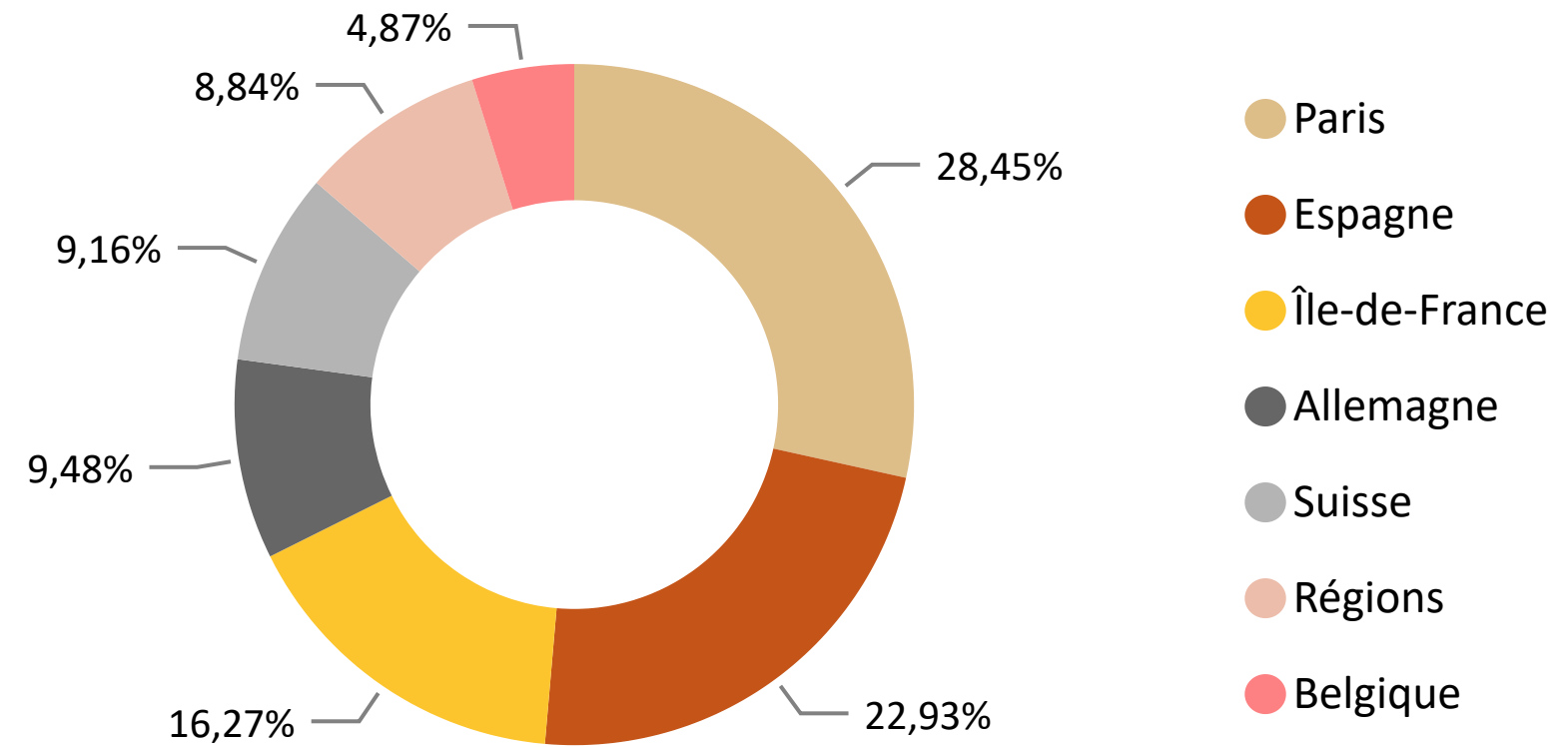
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Patrimoine immobilier physique

Répartition du portefeuille par segment de marché (base valeur retenue dans la VL)

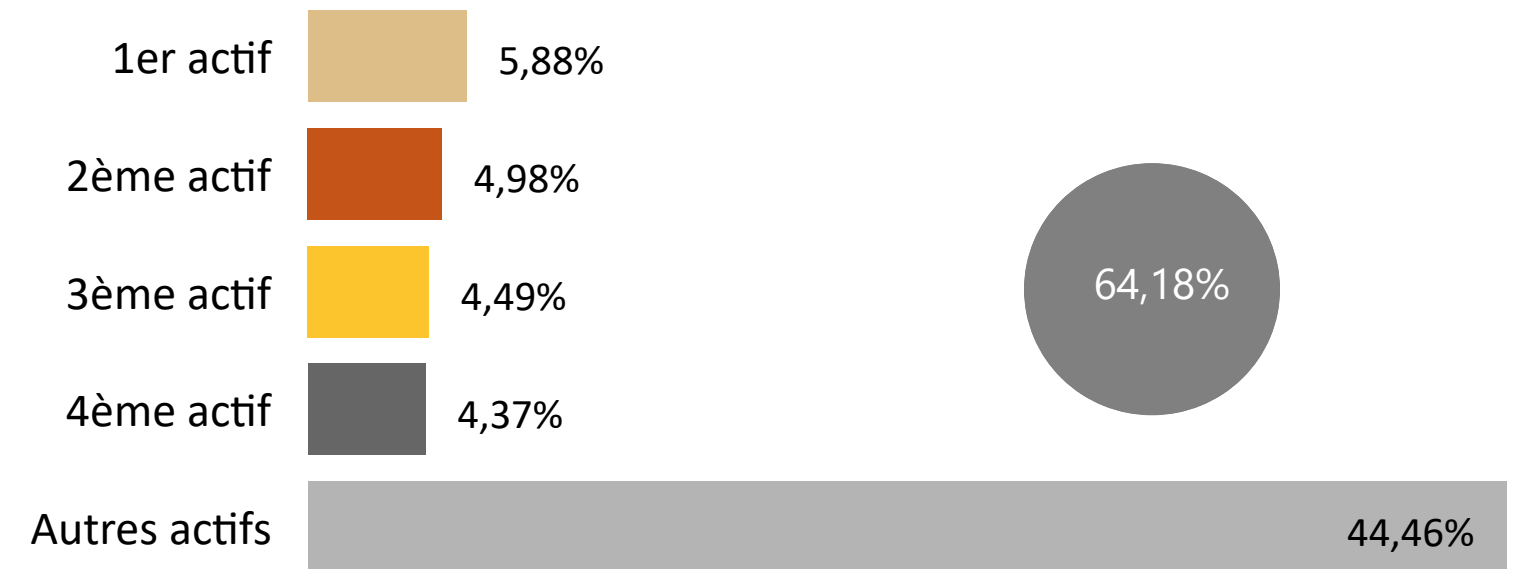


Répartition du portefeuille par zone géographique (base valeur retenue dans la VL)

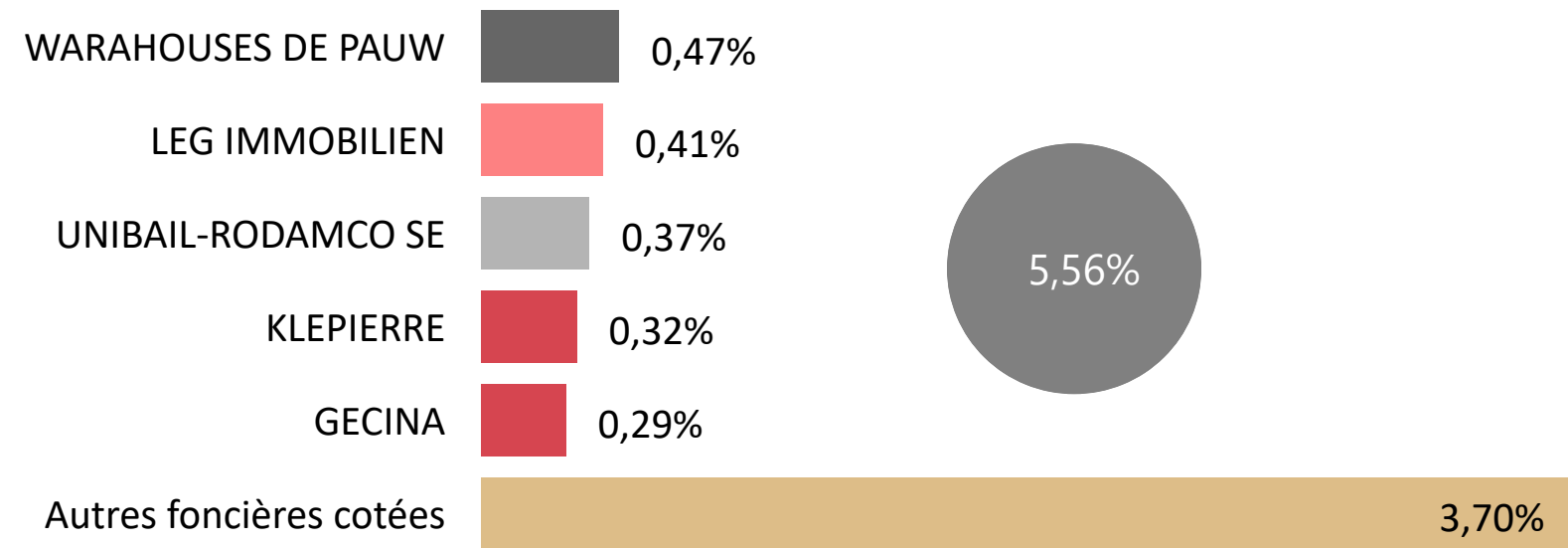


Immobilier coté et autres actifs financiers

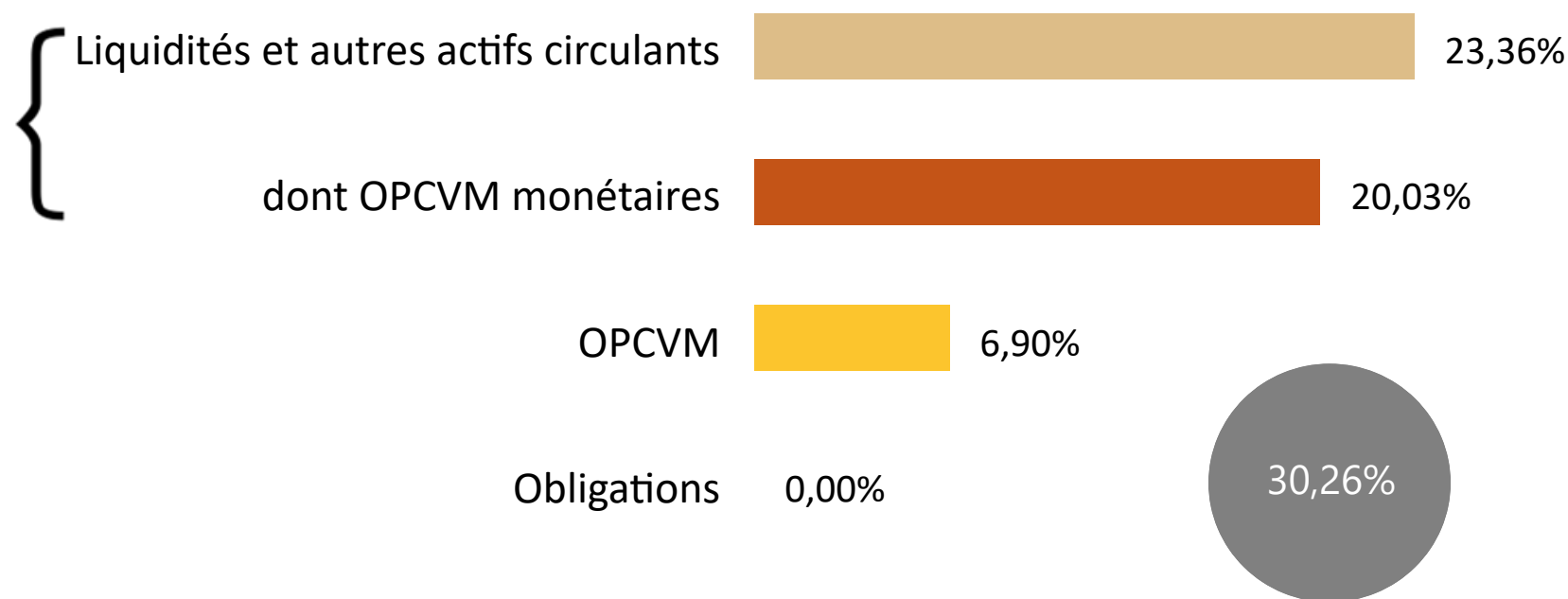
Concentration des actifs immobiliers (en % de l'Actif Brut Total)



TOP 5 des foncières cotées (en % de l'Actif Brut Total)



Répartition des autres actifs financiers (en % de l'Actif Brut Total)



Informations de gestion

Stratégie d'investissement

SwissLife ESG Dynapierre est une Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) dont l'allocation cible est de 60% minimum d'immobilier, de 30% maximum d'actifs financiers et de 10% minimum de liquidités. La stratégie sur la poche immobilière consiste à sélectionner des immeubles à usage d'habitation ou professionnel (bureaux, commerces, hôtels, logistique). Les gérants privilégieront des emplacements recherchés dans des marchés actifs avec une taille moyenne par rapport à leur marché de façon à faciliter des arbitrages à terme. Le ratio maximum d'endettement total, bancaire et non bancaire, direct et indirect, de la SPPICAV sera limité à 40% maximum de la valeur des actifs immobiliers.

Avertissements

SwissLife ESG Dynapierre détient majoritairement (directement et/ou indirectement) des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. Si les contraintes de liquidité de l'OPCI l'exigent, le délai de règlement des demandes de rachat peut être porté à 2 mois maximum. Par ailleurs, la somme que vous récupérerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie (risque de perte en capital), en cas de baisse de la valeur des actifs de SwissLife ESG Dynapierre, en particulier du marché de l'immobilier, sur la durée de votre placement. La durée de placement recommandée est de huit (8) ans minimum.

Document non contractuel et non exhaustif réalisé à des fins d'information par Swiss Life Asset Managers France. Ce document ne constitue pas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage de parts de l'OPCI. Pour une complète information, vous pouvez télécharger le prospectus sur le site internet fr.swisslife-am.com ou contacter le Service Clients au 01 45 08 79 70.

Swiss Life Asset Managers France - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 671 167 € - Agrément AMF n° GP 07000055 - 499 320 059 RCS

Marseille APE 6630Z Tour la Marseillaise - 2 bis boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenic - 13002 Marseille Cedex 2 (Siège Social) - 153, rue Saint-Honoré - 75001 Paris